

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Première partie - DROIT DU TRAVAIL

1. Les syndicats présents au pied de la Tour Eiffel étaient la CGT, FO et CGC.
Que signifient ces trois sigles ? (1 pt par sigle) **3 points**
- CGT : *Confédération Générale du Travail.*
FO : *Force Ouvrière*
CGC : *Confédération Générale des Cadres*
2. Par quelle action les syndicats ont-ils manifesté leurs désaccords ? **1 point**
- Ils ont organisé une grève et empêché les touristes de monter sur la Tour Eiffel.*
3. Quelles étaient les deux raisons de la grève ? (0,5 pt par raison) **1 point**
- *Des inquiétudes liées à l'expiration fin 2005 de la convention de gestion et à l'application d'une nouvelle convention de gestion de la Tour Eiffel.*
 - *Un désaccord vis-à-vis d'une sanction d'avertissement donnée à un salarié et jugée trop sévère.*
4. Quels engagements ont été pris par les différentes parties à l'issue des négociations ?
Citer trois engagements au minimum. (1 pt par engagement) **3 points**
- *La SNTE maintient pour le moment la sanction d'avertissement mais s'engage à revoir cette mesure dans 3 mois.*
 - *Un accord est intervenu avec engagement de la part de la SNTE de regarder avec la plus grande précision la future convention de gestion.*
 - *La SNTE accepte de payer la moitié des jours de grève.*
 - *Les grévistes reprennent le travail.*
5. Quelles sont les deux missions principales d'un syndicat ? (1 pt par mission) **2 points**
- *La défense des intérêts professionnels de ses adhérents.*
 - *Ils négocient les accords et conventions avec le patronat.*

GROUPEMENT EST	SESSION 2005	CORRIGÉ	TIRAGES
B.E.P. Métiers de la Restauration et de l'Hôtellerie		Durée : 1 h 00	Page 1/4
ÉPREUVE : E.P.3 - Environnement économique, juridique et social de l'entreprise hôtelière			

Deuxième partie - INSTITUTIONS JUDICIAIRES

1. Que reproche-t-on au jeune conducteur ? 1 point

Un excès de vitesse ; 128 km/h au lieu de 50 km/h en agglomération.

2. Pourquoi ne cite-t-on pas le nom des personnes dans cet article ? 1 point

Le nom n'est pas cité, car l'auteur du délit est mineur.

3. Dans cette affaire, quelle est la juridiction compétente ? 1 point

Juridiction civile	
--------------------	--

Juridiction pénale	X
--------------------	---

Justifier votre réponse :

1 point

Dans cette affaire il s'agit d'une responsabilité pénale pour le jeune parce qu'il est interdit de circuler à plus de 50 km/h en agglomération. Il a commis une infraction.

4. Pour chaque exemple cité dans le tableau ci-dessous, préciser l'infraction commise et le tribunal compétent. (1 pt par réponse)

6 points

INFRACTION	EXEMPLE	TRIBUNAL COMPÉTENT
<i>Contravention</i>	Stationnement interdit	<i>Tribunal de police</i>
<i>Délit</i>	Coups et blessures avec matraque	<i>Tribunal correctionnel</i>
<i>Crime</i>	Viol	<i>Cour d'Assises</i>

Troisième partie - CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

Travail à faire

1. Établir le bilan au 31 décembre 2004 (annexe 2) 6 points
2. Comment est calculé le résultat de l'exercice ? *Produits - Charges* 3 points
3. Préciser la nature du résultat de l'exercice apparaissant au bilan : *Un bénéfice* 1 point

ANNEXE 2

Restaurant LES MAGNOLIAS - BILAN AU / /			
ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
<u>Actif immobilisé</u>		<u>Capitaux propres</u>	
<i>Fonds commercial</i>	145 000	<i>Capital</i>	180 000
<i>Installations techniques</i>	192 000	<i>Résultat de l'exercice (B)</i>	42 240
Total 1	337 000	Total 1	222 240
<u>Actif circulant</u>		<u>Dettes</u>	
<i>Stock de matières premières</i>	5 000	<i>Emprunts</i>	125 000
<i>Clients</i>	3 500	<i>Fournisseurs</i>	7 000
<i>Banque</i>	12 000	<i>État</i>	4 500
<i>Caisse</i>	1 240		
Total 2	21 740	Total 2	136 500
TOTAL ACTIF	358 740	TOTAL PASSIF	358 740

Quatrième partie - ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

4.1 Pour chaque exemple indiqué dans le tableau suivant, mettre une croix dans la case correspondante, selon qu'il s'agit pour la sécurité sociale, d'une recette ou d'une dépense et la catégorie de celle-ci.

5 points

EXEMPLE	RECETTES	DÉPENSES		
		Prestations familiales	Dépenses de l'assurance maladie	Versements aux retraités
Allocations familiales		X		
Soins médicaux			X	
Cotisations URSSAF	X			
Allocations parentales d'éducation		X		
Frais pharmaceutiques			X	
Pensions retraites				X
Indemnités journalières pendant le congé de maternité			X	
Contribution Sociale Généralisée	X			
Indemnités en cas d'accident du travail			X	
Allocations de rentrée scolaire		X		

4.2 Relever le nombre d'infractions « travail illégal » constatées dans le secteur des HCR en 2004.

1 point

10.092 Infractions constatées en 2004 dans le secteur d'activité HCR

4.3 Expliquer pourquoi le travail illégal met en péril le financement de la sécurité sociale.

4 points

Les employeurs qui font travailler des salariés illégalement ne payent pas de cotisations patronales et salariales aux organismes de S.S. Ce manque à gagner ne peut donc pas être redistribué sous forme de prestations familiales, frais médicaux et pensions retraite.

Ne pas accepter les arguments « concurrence déloyale » et absence de protection sociale pour les travailleurs au « noir ».